FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)

CANARD - BLOC CUVETTE LIQUIDE - Fraîcheur Marine

Version *1*. Date d'impression 29.01.2009
Date de révision 30.10.2008 Numéro de la FDS 350000011504

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Fiche

Nom du produit	:	CANARD - BLOC CUVETTE LIQUIDE - Fraîcheur Marine
Utilisation de la substance/préparation	:	Entretien des cuvettes de WC
Société	:	SC Johnson S.A.S. B.P. 30606 95004 - Cergy Pontoise Cedex
Téléphone	:	+330134212121
Adresse e-mail		A047094@scj.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	:	Centre Antipoison de Nancy (Base nationale des produits et compositions) - Tel: 03 83 32 36 36 Courriel: cap@chu-nancy.fr

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Risque de lésions oculaires graves.

Yeux	:	Provoque une irritation des yeux. Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Effet sur la peau	:	Peut irriter la peau. Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Inhalation	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Ingestion	:	Peut provoquer des douleurs abdominales. Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Effets potentiels sur l'environnement	:	Cette préparation n'est pas classée Dangereuse pour l'Environnement selon la Directive 1999/45/CE modifiée.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) R	% en poids
C10-C16-alkyl ethers de l'alpha-sulfo-oméga-hydroxy-poly(oxy-1,2-	68585-34-2	Xi	R38 R41	>= 10,00 - < 20,00

éthanediyle), sels de sodium				
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés	157627-86-6	Xn, N	R22 R41 R50	>= 5,00 - < 10,00
2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol	18479-58-8 242-362-4	Xi	R36 R38	>= 1,00 - < 5,00
Alcools en C12–14 éthoxylés	68439-50-9	Xi, N	R41 R50	>= 0,50 - < 1,00
salicylate de pentyle	2050-08-0 218-080-2	N	R51/53	>= 0,00 - < 0,50
octabenzone	1843-05-6 217-421-2	Xi	R52/53 R43	>= 0,00 - < 0,50
2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	68039-49-6 268-264-1	Xi	R36 R38 R43 R52/53	>= 0,00 - < 0,50

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux : Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Ingestion : Ne PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
Méthodes de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Conditions de stockage	:	Conserver hors de la portée des enfants.
Stabilité au stockage	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Protection des mains	:	Porter des gants appropriés. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du	:	Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

corps
Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	:	liquide
Couleur	:	bleu
Odeur	:	Marine

Données de sécurité

pH	:	5,1
Point d'éclair	:	> 100 °C
Densité	:	1,0185 g/cm3
Hydrosolubilité	:	complètement soluble
Viscosité, cinématique	:	2.060,8 mm2/s

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	:	Ne s'applique pas
Matières à éviter	:	Aucun(e).
Produits de décomposition dangereux	:	Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses	:	Aucun(e) à notre connaissance.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Evalué(e) > 2 g/kg Peut provoquer des douleurs abdominales.
Toxicité aiguë par inhalation	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Toxicité aiguë par	:	DL50

pénétration cutanée		Evalué(e) > 2 g/kg Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Irritation de la peau	:	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Irritation des yeux	:	Risque de lésions oculaires graves.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire	:	Cette préparation n'est pas classée Dangereuse pour l'Environnement selon la Directive 1999/45/CE modifiée.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit	:	Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Veuillez recycler l'emballage vide. L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.
Emballages contaminés	:	Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- *ADR:*

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

- *IMDG:*

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Symbole(s)	:	Xi	Irritant
Phrase(s) R	:	R41	Risque de lésions oculaires graves.
Phrase(s) S	:	S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
		S25	Éviter le contact avec les yeux.
		S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
		S39	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
		S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales	:	Se laver les mains après manipulation du produit. A utiliser uniquement dans la cuvette des toilettes.	
	:	Ce produit est classé et étiqueté en conformité avec la Directive 1999/45/CE.	
Composants sensibilisants	:	octabenzone, 2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde, Peut déclencher une réaction allergique.	
État actuel de notification	:	Tous les composants sont inscrits dans les inventaires européens.	

Réglementations pour les détergents

Contient
> = 5% et < 15% agents de surface non ioniques > = 15% et < 30% agents de surface anioniques

CONTIENT AUSSI
parfum
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol, Citral, Limonene, Linalool, Coumarin, Eugenol,

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R36	Irritant pour les yeux.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.